



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2016.

Madame Le Maire informe l'assemblée que le compte-rendu de la séance du 5 juillet 2016 sera approuvé lors de la séance du 5 septembre 2016.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

VOIRIE :

- ☞ Approuve les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 7 juillet 2016 dans le cadre du groupement de commandes de voirie 2016 et décide de retenir l'offre présentée par l'entreprise TPPL Saumur pour un montant total TTC de 39 240.16 € (parking école/camping – parking gare – rue des Grièves) et autorise le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces liées au marché de travaux à intervenir.

BATIMENTS :

- ☞ Accepte le devis de la société France EQUIPEMENT pour l'achat de cloisons séparatives dans les sanitaires de l'école maternelle à poser par les employés municipaux (dépense de 658.51 € TTC) et le devis de l'entreprise RICHER Alain pour le remplacement d'une fenêtre dans le logement communal situé 7 rue de Tours (930 € TTC)
- ☞ Examinera en commission des bâtiments le projet de remplacement de la porte de la cuisine de la cantine.

AFFAIRES SCOLAIRES :

- ☞ Mènera une réflexion avec la CCPB, avant la prochaine rentrée, sur le temps d'accueil des enfants pris en charge par M^{me} BOUGET à l'école à partir de 8h30 jusqu'à l'heure de la rentrée en classe (projet éventuel d'une convention de mise à disposition de personnel avec la CCPB).
- ☞ Prend acte de la baisse des effectifs à l'école de musique de Benais et de la suppression de l'école de musique de Restigné ; un projet de convention pourra être élaboré avec la commune de Restigné pour accueillir environ 17 élèves supplémentaires.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 18h45.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 05 Septembre 2016 à 20h30, salle de la Mairie .**